

AVIS D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION SUITE A LA CONSULTATION « N° 09 / 2023 »

Conformément aux résultats de la consultation N°09/2023 du 06/12/2023 émanant des travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et du choix des offres du FGCMPI, relatifs aux **prestations de souscription de polices d'assurance dans le cadre d'une convention globale du FGCMPI**, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que la compagnie d'assurance retenue est la « **SAA** » ayant obtenue la meilleure note cumulée (**technique + financière**) comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

NOTATION	PLI N°01 SAA	PLI N°02 CAAR	PLI N°03 CIAR	PLI N°04 SALAMA
Technique	57,14	40,22	27,07	31,23
Financière	33,25	32,20	40,00	34,77
Total	90,39	72,42	67,07	66,00

Les soumissionnaires ayant participer à cette consultation, désirant avoir des renseignements sur l'évaluation, doivent se rapprocher des services du FGCMPI dans les (03) trois jours qui suivent cet avis.